

**ELISE**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

**16 avenue Raphaël - 75016 PARIS**

**RCS PARIS B 445 220 791**

**RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2018**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV ELISE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérification du rapport de gestion de la société de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 Mars 2019

Le Commissaire aux Comptes

JPA



Pascal ROBERT

**INFORMATIONS CONCERNANT LES  
PLACEMENTS ET LA GESTION**

La SICAV a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 35 % CAC 40 + 35 % FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans + 30 % EONIA sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

La stratégie est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution des taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Concernant les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0 % à 45 % sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :
  - de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<150M€) ;
  - de 0 % à 10 % aux marchés des actions de pays émergents ;
- De 55 % à 100 % en instruments de taux (y compris monétaires et liquidités) d'émetteurs de toutes zones géographiques, souverains, du secteur public et privé, de toutes notations ou non notés dont :
  - de 0 % à 100 % en instruments de taux de notation « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, ou non notés, et pouvant descendre jusqu'à B- à l'acquisition ;
  - de 0 % à 10 % en instruments de taux de notation inférieure à B- ou jugée équivalente par la société de gestion, à l'achat ou en cours de vie.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

- De 0 % à 20 % sur les marchés des obligations convertibles de notation supérieure à BBB- selon l'analyse de la société de gestion ou non notées, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toute taille de capitalisation.
- De 0 % à 50 % au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne peut dépasser 100 % de l'actif.

La SICAV peut être investie :

- en actions ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 50 % maximum de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger ;
- jusqu'à 30 % en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats Membre de l'UE et en FIA mentionnés à l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du même code.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques d'actions, de taux ; et de couverture du risque de change ,
- emprunts d'espèces, dépôts.



## S5013 ELISE

## BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>25 330 401,60</b>	<b>26 830 179,42</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>7 606 236,15</b>	<b>8 046 853,14</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 606 236,15	8 046 853,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>11 057 883,56</b>	<b>10 404 436,98</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 604 665,75	9 951 219,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	453 217,81	453 217,81
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>6 666 281,89</b>	<b>8 223 122,70</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 666 281,89	8 223 122,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>155 766,60</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	155 766,60
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>5 120,00</b>	<b>6 634,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	5 120,00	6 634,00
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 663 314,98</b>	<b>309 748,24</b>
<b>Liquidités</b>	<b>1 663 314,98</b>	<b>309 748,24</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>26 998 836,58</b>	<b>27 146 561,66</b>

## BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	21 270 627,79	22 574 294,74
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	1 398 979,56	184 878,38
<b>Report à nouveau (a)</b>	3 608 765,50	2 387 268,41
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	36 482,02	1 082 029,48
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	643 227,11	880 808,92
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>26 958 081,98</b>	<b>27 109 279,93</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>16 934,00</b>	<b>11 200,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>16 934,00</b>	<b>11 200,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	16 934,00	11 200,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>23 820,60</b>	<b>26 081,73</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>23 820,60</b>	<b>26 081,73</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>26 998 836,58</b>	<b>27 146 561,66</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
EX1XF8C00003 EX1/0118/CALL/22. Vivendi Universal	0,00	233 548,24
Total Actions et assimilés	0,00	233 548,24
Indices		
PXAXH8P00040 PXA/0318/PUT /5,500. INDICE CAC 40	0,00	2 123 150,70
Total Indices	0,00	2 123 150,70
Total Options	0,00	2 356 698,94
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	2 356 698,94
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>2 356 698,94</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106. THALES	215 087,40	0,00
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46. TOTAL	75 181,04	0,00
Total Actions et assimilés	290 268,44	0,00
Total Options	290 268,44	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	290 268,44	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>290 268,44</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	175 813,63	207 424,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	533 745,11	757 317,09
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>709 558,74</b>	<b>964 741,59</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 927,90	386,30
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 927,90</b>	<b>386,30</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>704 630,84</b>	<b>964 355,29</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	88 195,45	83 661,09
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>616 435,39</b>	<b>880 694,20</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	26 791,72	114,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>643 227,11</b>	<b>880 808,92</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

### Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

### Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation et/ou distribution et/ou report à nouveau.

### Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0000174294	1,2 % TTC (déduction faite des parts de fonds communs ou des actions de Sicav en portefeuille) taux maximum	Actif net

#### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
D	FR0000174294	3 % TTC Taux maximum de l'actif net

### Commission de surperformance

Part FR0000174294 D

Néant

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Bourse France 0,50% TTC maximum dont 22 € TTC maximum pour le dépositaire	85	15	
Bourse étrangère 0,50% TTC maximum dont 60 € maximum pour le dépositaire			
Prélèvement sur chaque transaction			

### Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

#### **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

#### **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.



### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Description des garanties reçues ou données**

#### **Garantie reçue :**

Néant

#### **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>27 109 279,93</b>	<b>24 853 087,29</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	9 487 918,45	20 442,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 662 620,92	-60 143,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 077 007,89	1 391 774,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 085 583,51	-89 159,27
Plus-values réalisées sur contrats financiers	275 711,00	38 165,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-121 999,00	-184 380,00
Frais de transaction	-122 865,97	-73 282,94
Différences de change	-320,27	-1 001,53
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 573 713,41	288 676,98
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-984 896,96</i>	<i>2 588 816,45</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 588 816,45</i>	<i>2 300 139,47</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-41 167,60	44 406,60
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 239,00</i>	<i>44 406,60</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>44 406,60</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	616 435,39	880 694,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>26 958 081,98</b>	<b>27 109 279,93</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	3 171 387,67	11,76
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	719 780,00	2,67
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	4 686 668,00	17,39
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	2 026 830,08	7,52
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	453 217,81	1,68
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>11 057 883,56</b>	<b>41,02</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Actions et assimilés	290 268,44	1,08
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>290 268,44</b>	<b>1,08</b>





**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	<b>31/12/2018</b>
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	<b>31/12/2018</b>
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	<b>ISIN</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2018</b>
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>3 166 142,00</b>
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	2 341 240,00
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	824 902,00
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>3 166 142,00</b>

## TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	3 608 765,50	2 387 268,41
Résultat	643 227,11	880 808,92
<b>Total</b>	<b>4 251 992,61</b>	<b>3 268 077,33</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	4 251 992,61	3 268 077,33
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>4 251 992,61</b>	<b>3 268 077,33</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	147 258	133 356
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 398 979,56	184 878,38
Plus et moins-values nettes de l'exercice	36 482,02	1 082 029,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 435 461,58</b>	<b>1 266 907,86</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 435 461,58	1 266 907,86
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 435 461,58</b>	<b>1 266 907,86</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	147 258	133 356
Distribution unitaire	0,00	0,00



**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
<b>ACTIF NET</b>					
en EUR	22 499 476,52	23 299 093,44	24 853 087,29	27 109 279,93	26 958 081,98
<b>Nombre de titres</b>					
Parts D	136 519	134 695	133 566	133 356	147 258
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Parts D EUR	164,81	172,98	186,07	203,28	183,06
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Crédit d'impôt unitaire</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	48 687,00000	9 487 918,45
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-34 785,00000	-6 662 620,92
Solde net des Souscriptions Rachats	13 902,00000	2 825 297,53
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	147 258,00000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	89 016,92
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	821,47

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	5 120,00
<b>Total des créances</b>		<b>5 120,00</b>
Dettes	Frais de gestion	23 820,60
<b>Total des dettes</b>		<b>23 820,60</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-18 700,60</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>25 330 401,60</b>	<b>93,96</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	7 606 236,15	28,22
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	11 057 883,56	41,01
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	6 666 281,89	24,73
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>5 120,00</b>	<b>0,02</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-23 820,60</b>	<b>-0,09</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>-16 934,00</b>	<b>-0,06</b>
OPTIONS	-16 934,00	-0,06
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>1 663 314,98</b>	<b>6,17</b>
DISPONIBILITES	1 663 314,98	6,17
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>26 958 081,98</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>						<b>7 606 236,15</b>	<b>28,22</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>7 606 236,15</b>	<b>28,22</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>						<b>7 606 236,15</b>	<b>28,22</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>115 400,00</b>	<b>0,43</b>
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV			EUR	2 000		115 400,00	0,43
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>7 178 635,07</b>	<b>26,63</b>
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	2 900		314 505,00	1,17
FR0000120271 TOTAL			EUR	14 300		660 374,00	2,45
FR0000120628 AXA			EUR	32 000		603 456,00	2,24
FR0000121204 WENDEL			EUR	4 100		429 270,00	1,59
FR0000121261 MICHELIN			EUR	2 900		251 430,00	0,93
FR0000121485 KERING			EUR	750		308 700,00	1,15
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	14 000		408 310,00	1,51
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	6 400		555 520,00	2,06
FR0000125486 VINCI			EUR	6 300		453 726,00	1,68
FR0000127771 VIVENDI			EUR	35 000		744 800,00	2,77
FR0000130692 CHARGEURS			EUR	13 000		218 400,00	0,81
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	6 000		236 850,00	0,88
FR0000184798 ORPEA			EUR	4 600		410 412,00	1,52
FR0004035913 ILIAD			EUR	5 500		674 575,00	2,50
FR0011476928 FNAC DARTY			EUR	3 900		222 690,00	0,83
FR0012435121 ELIS			EUR	22 500		327 375,00	1,21
FR0013214145 SMCP			EUR	19 748		265 887,07	0,99
FR0013230612 TIKEHAU CAPITAL			EUR	4 700		92 355,00	0,34
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>312 201,08</b>	<b>1,16</b>
US09253U1088 BLACKSTONE GROUP COMMON UNIT			USD	12 000		312 201,08	1,16
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>11 057 883,56</b>	<b>41,01</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>10 604 665,75</b>	<b>39,33</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>3 171 387,67</b>	<b>11,76</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>2 474 951,83</b>	<b>9,18</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011302793 VALLOUREC 3,25%12-020819	03/08/2012	02/08/2019	EUR	3	3,25	294 708,70	1,09
FR0011439900 TEREOS FIN.GRPE 4,25%13-040320	04/03/2013	04/03/2020	EUR	5	4,25	492 206,85	1,83
FR0011801596 RALLYE 4%14-020421 EMTN	02/04/2014	02/04/2021	EUR	1	4,00	72 594,66	0,27
FR0011993120 NEOPOST 2,50%14-230621	23/06/2014	23/06/2021	EUR	3	2,50	306 161,30	1,14
FR0013065372 ILIAD 2,125%15-051222	03/12/2015	05/12/2022	EUR	1	2,125	99 393,84	0,37
FR0013287273 ILIAD 1,5%17-141024	12/10/2017	14/10/2024	EUR	2	1,50	183 315,75	0,68
FR0013318094 ELIS 1,875%18-150223	15/02/2018	15/02/2023	EUR	2	1,875	199 188,22	0,74
XS0210434782 AXA TV05-PERP. EMTN	25/01/2005	31/12/2050	EUR	220	3,00	227 155,01	0,84
XS1384278203 FAURECIA 3,625%16-150623	01/04/2016	15/06/2023	EUR	300	3,625	302 508,75	1,12
XS1496175743 FNAC DARTY 3,25%16-300923	28/09/2016	30/09/2023	EUR	300	3,25	297 718,75	1,10
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>696 435,84</b>	<b>2,58</b>
XS1048518358 ARCELORMITTAL 3%14-250319	25/03/2014	25/03/2019	EUR	250	3,00	257 535,62	0,96
XS1382387170 HLD EUROPE 5,65%16-310321	31/03/2016	31/03/2021	EUR	4	5,65	438 900,22	1,62
<b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>719 780,00</b>	<b>2,67</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>436 160,00</b>	<b>1,62</b>
FR0013280633 COMMERZBANK TV17-20 IDX	05/09/2017	03/09/2020	EUR	640		436 160,00	1,62
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>283 620,00</b>	<b>1,05</b>
FR0013270238 BNP ST.GOBAIN 3%0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	435		283 620,00	1,05
<b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>4 686 668,00</b>	<b>17,38</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>911 870,75</b>	<b>3,38</b>
FR0013263134 COMMERZBANK ORA 3,7%17-240620	23/06/2017	24/06/2020	EUR	750	3,70	728 475,00	2,70
XS1211417362 ADLER 4,75%15-080420 RATING	08/04/2015	08/04/2020	EUR	180	4,75	183 395,75	0,68
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 227 219,95</b>	<b>4,55</b>
FR0011301480 CASINO GU.3,157%12-060819 EMTN	03/08/2012	06/08/2019	EUR	1	4,407	103 571,09	0,38
FR0013334117 HSBC TV18-170521 SUEZ	23/05/2018	17/05/2021	EUR	300		289 860,24	1,08
FR0013351137 HSBC TV18-190721 MICHELIN R	26/07/2018	19/07/2021	EUR	580		534 082,62	1,98
FR9347FS4487 CA CIB FS TV18-21 PUBLICIS GRP	26/07/2018	26/07/2021	EUR	330		299 706,00	1,11
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>651 625,40</b>	<b>2,42</b>
FR0013327772 HSBC BANK TV18-040423 AXA	11/04/2018	04/04/2023	EUR	400		379 717,40	1,41
FR0013330248 MOR STAN & CO TV18-21 VIVENDI	26/04/2018	19/04/2021	EUR	280		271 908,00	1,01
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>1 358 999,90</b>	<b>5,04</b>
FR0013311172 NATIXIS STR ISS TV18-21 IDX	26/01/2018	19/01/2021	EUR	630		503 101,62	1,87



Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013330446 SGIS TV18-190421 EMTN INDX	26/04/2018	19/04/2021	EUR	300		292 230,00	1,08
FR0013374675 NATIXIS STR ISS TV18-1021 LVMH	30/10/2018	25/10/2021	EUR	280		274 526,28	1,02
FRSG00010597 SG ISSUER TV18-251021 NATIXIS	30/10/2018	25/10/2021	EUR	380		289 142,00	1,07
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>536 952,00</b>	<b>1,99</b>
FR0013317476 BNP PARIBAS ISS TV18-21 IDX	20/02/2018	22/02/2021	EUR	430		403 512,00	1,50
FR0013342631 BNP ISS BV TV18-220621 EMTN	20/06/2018	22/06/2021	EUR	400		133 440,00	0,49
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>2 026 830,08</b>	<b>7,52</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>2 026 830,08</b>	<b>7,52</b>
FR0000572646 BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	16/09/1985	31/12/2050	EUR	435 909		305 821,64	1,13
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	310		307 675,30	1,14
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	8		867 779,73	3,23
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	400		261 315,80	0,97
XS0212581564 B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	25/02/2005	31/12/2050	EUR	420		284 237,61	1,05
<b>TOTAL Oblig &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>453 217,81</b>	<b>1,68</b>
<b>TOTAL Oblig &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>453 217,81</b>	<b>1,68</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>453 217,81</b>	<b>1,68</b>
1145373 MOZAIC CRECHIMMO 9%05122018	05/12/2017	05/02/2019	EUR	4 500	9,00	453 217,81	1,68
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>6 666 281,89</b>	<b>24,73</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>6 666 281,89</b>	<b>24,73</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>6 666 281,89</b>	<b>24,73</b>
FR0000979825 CM CIC CASH IC FCP 3DEC			EUR	6,858		3 500 139,89	12,99
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	13 600		2 341 240,00	8,68
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	650		824 902,00	3,06
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>-16 934,00</b>	<b>-0,06</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>						<b>-16 934,00</b>	<b>-0,06</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>						<b>-16 934,00</b>	<b>-0,06</b>
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>-16 934,00</b>	<b>-0,06</b>
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106.			EUR	-27		-13 014,00	-0,05
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46.			EUR	-40		-3 920,00	-0,01

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*